

C). Ce modèle servira de rapport officiel qui, s'il est rédigé à la mission, remplacera le traditionnel rapport par télex. La partie 2 du rapport devrait être mise à la disposition du plus grand nombre de personnes possibles. D'une plus grande utilité, le nouveau modèle permet au personnel de l'administration centrale de rédiger le rapport en se servant du SGAC (Système de gestion des activités commerciales). Les rapports reçus de missions par courrier électronique ou sur disquette pourront être versés directement dans le SGAC; il ne sera donc plus nécessaire de les retaper sous forme de télex. Le SGAC est le système ministériel d'information de gestion sur les projets et le dépôt officiel de tous les rapports sur les événements.

Les parties 1 et 2 (élément narratif) du rapport comptent cinq rubriques.

Partie 1

- Objet
- Résumé des activités
- Efficacité
- Recommandations

Partie 2

- Renseignements sur les marchés (y compris information commerciale)

Voici ce que devrait renfermer chaque rubrique.

DESCRIPTION DES RUBRIQUES DU RAPPORT

Partie 1 (annexe B-1)

A.) Objet :

Donner les raisons de l'appui ministériel à l'événement et décrire les objectifs visés. Lorsqu'il appuie un événement, le Ministère vise deux grands objectifs:

objectifs de promotion	visant à sensibiliser davantage aux capacités du Canada
------------------------	---